Domaine: Arts plastiques, visuels et de l'espace	
Option : Bande dessinée	
Programme de cours : 2023 - 2024	
Cycle MASTER	MASTER 2
Langue d'enseignement : français	

Compétences et acquis d'apprentissage	
1	Conduite d'une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;
2	Acquisition avérée des connaissances hautement spécialisées et des compétences en bande dessinée faisant suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3	Mise en oeuvre, articulation et valorisation, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4	Mobilisation de ces connaissances et de ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5	Action à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6	Assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7	Présentation de leurs productions, communication à leurs propos et prise en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8	Développement et intégration d'un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels diversifiés et en mutation.

UE 1 :	**Crédits : 29 crédits**
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Bande dessinée / Atelier/TFE	Hyuna Kang

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Bande dessinée / Atelier / TFE	Artistique	Annuel	H/semaine	Juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises

UE 1

Objectifs de l'enseignement

Bande dessinée / Atelier / TFE

- Autonomie totalement assurée dans la conception, le développement et la création du projet personnel en Bande Dessinée
- L'étudiant·e en Master 2 a developpé ses compétences en dessin et en narration. Il maitrise les bases du dessin (observation, perspective, anatomie, proportions, composition) et de la narration (acquisition d'une compréhension approfondie des principes de narration).
- L'étudiant·e continue à compléter ses connaissances dans le domaine du récit en image et du langage narratif
- Traduire et transmettre ses intentions et idées avec une maîtrise de la relation texte-image cohérente et pertinente
- S'exprimer à travers une écriture graphique et un vocabulaire plastique personnels
- Réalisation de projets en Bande Dessinée où l'étudiant montre qu'il est en mesure de résoudre une série de problèmes graphiques et narratifs par son experience, ses connaissances, l'expérimentation, par ses réflexions, par sa recherche
- Utilisation de la grammaire et des codes narratifs de la Bande Dessinée en adéquation avec son projet et expérimenter avec ces codes (transitions, séquence, cadrage, mise en page des cases, tempo
- Expérimenter avec des outils, des supports, des techniques inhabituels et inaccoutumés, expérimenter avec différents possibilités de mise en cases et leur mise en page et explorer les techniques de narration utilisées dans d'autres domaines.
- Rechercher, analyser et prendre en compte les informations déterminantes pour la proposition et réalisation d'un projet personnel (documentations, textes, synopsis, références artistiques, littéraires, culturelles, etc.)
- Développer et réaliser des projets personnels de façon autonome et les mener à terme
- Maintenir le regard critique sur son propre travail et argumenter ses choix en s'interrogeant sur sa pratique
- L'étudiant·e fait preuve de pertinence narrative avec une volonté de porter à maturité un travail personnel, d'originalité et surtout d'un point de vue d'auteur.

Description de l'enseignement

Bande dessinée / Atelier / TFE

- L'étudiant·e est invité·e à penser un projet de Master Images et Récits en amont, idéalement pendant les deux mois qui précèdent la rentrée de l'année académique. Il/elle développe et prépare son projet d'atelier et le présente aux professeurs concernés du Master 2 sur rendez-vous, au plus tard au courant du mois octobre sous forme de pré-découpage.

- Préparation, proposition et réalisation d'un découpage/storyboard complet et lisible avant la concrétisation d'un projet en Bande Dessinée (cf. calendrier). L'étudiant·e définit ses intentions, ses réferences artistiques et réalise des recherches.

- La réalisation du découpage se termine au plus tard avant la session de janvier où l'étudiant expose l'avancement du travail aux enseignants de Master Images et Récits.

- Technique et sujet sont libres.

- Des rendez-vous réguliers (hébdomadaires ou bi-mensuels) sont proposés par l'étudiant·e. Après échange, retour et discussion, l'étudiant·e poursuit son travail.

- Réalisation d'un projet de récit en images long (d'album) en Bande Dessinée où l'étudiant·e montre qu'il·elle est en mesure de résoudre une série de problèmes graphiques et narratifs par son expérimentation, par ses réflexions approfondies, par sa recherche et par son experience des années précedentes à l'atelier.

- L'étudiant·e en Master 2 dispose d'une autonomie et d'un propos créatif personnel, fondé sur des connaissances approfondies dans le domaine du récit en image(s), du langage narratif et soutenu par des références culturelles, artistiques, littéraires.

- Avec une maîtrise de la relation texte-image cohérente, l'étudiant·e initie, prépare et réalise son projet artistique personnel qui atteste son originalité créatrice, tout en apportant un regard critique envers son propre travail.

L'enjeu est de raconter une histoire d'une façon exclusive et pleinement créative.

L'étudiant participe activement à la vie d'atelier et aux travaux de groupe (publications, création d'affiches, expositions etc.)

(Sous forme de mémoire artistique, l'étudiant argumente les choix de sa démarche (sources, références, intention ...) et la genèse de son travail. Ce mémoire sera complété par un dossier qui contient l'historique du travail (croquis, dessins, textes, notes...)

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Bande dessinée / Atelier / TFE
• Expérimentation et mise en œuvre d'une pratique en Bande Dessinée ; • Acquisition de connaissances et de compétences approfondies ; • Rechercher, analyser, prendre en compte les informations déterminantes pour l'élaboration d'un travail personnel ; • Utilisation des connaissances et des compétences acquises ; • Développement d'une intention et la réalisation d'un projet personnel qui doit être mené à terme ; • Indépendance intellectuelle, développement d'un regard critique et remise en question ; • Autonomie dans le développement des méthodes d'apprentissage.

Mode d'enseignement

Bande dessinée / Atelier/TFE
Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

L'évaluation est continue et tient compte des travaux (régularité et remises), de la présence et de la participation active de l'étudiant, de l'évolution, de l'engagement personnel, de la singularité, de l'authenticité et de l'autonomie de son travail.

En fin de quadrimestre une évaluation avec un jury est organisée, composé d'enseignants impliqués dans le programme de l'option Bande Dessinée et d'un jury extérieur composé de professionnels dans le domaine de la Bande Dessinée et d'intervenants d'autres champs artistiques.

Les travaux présentés en jury doivent être obligatoirement complets et aboutis.

Réflexion sur la présentation des travaux et l'accrochage/l'installation.

	Pondération en crédits
Bande dessinée / Atelier / TFE	29 crédits

Bibliographie

Bande dessinée / Atelier
Transmission via Classroom

Mots clés

Bande dessinée / Atelier

Art séquentiel, graphic novel, comics, récits, illustration, planche, scénario, dessin, auteur, dessin de presse, fiction, narration, experimentation, imagination

UE 2 :	**Crédits : 15 crédits**
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Travail de fin d'études : mémoire	
Suivi de mémoire	

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Travail de fin d'études : mémoire		Annuel		juin
Suivi de mémoire		Annuel		

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

Objectifs de l'enseignement

Travail de fin d'études : mémoire

Qu'est-ce qu'un mémoire artistique ?

Le mémoire artistique n'est pas un mémoire universitaire avec ses règles et ses normes. Vous réaliserez le mémoire en tant qu'artiste où vous vous exprimez sur votre travail personnel ou sur un sujet libre dans un champ artistique choisi.

La forme de ce mémoire artistique est libre, l'écriture peut être plastique (dessins, BD, découpages, micro-édition, video, performance, film d'animation, film, etc.) le contenu est en continuité avec votre parcours.
Vous dialoguez et communiquez à travers le mémoire artistique sur votre travail, vos questionnements, votre cheminements, vos errances, vos démarches artistiques, vos reflexions.

Le mémoire comprendra l'écriture de la genèse du projet d'atelier avec ses doutes, ses remises en question ses éclairages, l'études de lieux, personnages, situations, types d'écrits, destination éditoriale particulière, maisons d'éditions, collections, presse, production, mise en scène etc…l'analyse du champ artistique référentiel, afin de comprendre et de faire évoluer tous les enjeux et paramètres du travail d'atelier.

Suivi de mémoire

Un promoteur, membre du personnel enseignant de l'Académie, est désigné par le responsable du master, sur proposition de l'étudiant. Cette désignation doit être validée par le Directeur.

Le sujet de mémoire est présenté par l'étudiant·e dans une note d'intention (révisable au besoin) qui fera l'objet d'une validation pédagogique et administrative. Un document est

prévu à cet effet, il doit être remis au secrétariat au plus tard le premier lundi après les vacances d'automne de l'année académique de réalisation du mémoire (sauf s'il existe un calendrier spécifique au master suivi).

Description de l'enseignement

Travail de fin d'études : mémoire

- L'étudiant motive sa demande par écrit au professeur choisi, en précisant son projet, ses désirs, ses attentes…
- Après décision de réponse de l'enseignant concerné l'étudiant propose des rendez-vous réguliers à l'enseignant.
- L'étudiant est tenu à une avancée régulière de son travail en fonction des recherches, références que l'enseignant lui donne, et à des corrections, formulations efficaces.
- Réactions critiques constructives, recherches et lectures complémentaires afin d'améliorer le travail écrit.
- L'étudiant doit prendre en compte le lien entre le suivi du mémoire et sa mise en forme artistique afin de réaliser un objet cohérent à tous points de vue avec son travail personnel.
- Le mémoire artistique doit pouvoir aider l'étudiant à communiquer ses projets à une maison d'édition, de production, une institution, un curateur ou quelconque partenaire potentiel.
- L'étudiant doit faire preuve d'une réelle autonomie dans son travail de recherches, de propositions, et de choix.

Suivi de mémoire

Suivi du travail écrit du mémoire. Plan, structure, type d'écrit, analyse et développement. Définition du type d'écrit: littéraire, journalistique, intimiste, poétique, scientifique, recherche…

Epanouissement des recherches et réflexions, prise de conscience par rapport à son travail pratique.

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Travail de fin d'études : mémoire
L'étudiant en fin de ce module sera capable de - Communiquer sur son travail artistique - Démontrer les capacités de l'étudiant à porter un regard réflexif et à faire preuve de sens critique par rapport à sa pratique artistique
Suivi de mémoire

Mode d'enseignement

Travail de fin d'études : mémoire
Des rendez-vous entre l'étudiant et son promoteur (et co promoteur) sont planifiés tout au long de l'année afin d'assurer un avancement constructif et régulier du mémoire.
Suivi de mémoire

Modalités d'évaluation et critères

Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

Evaluation en fin de quadrimestre.
Pas de soutenance.
Le promoteur et l'éventuel co promoteur ainsi que le(s) lecteur(s) désigné(s) évaluent conjointement le mémoire (cinq personnes au maximum).

Grille d'évaluation
L'évaluation se compose d'une note artistique (50 %) et d'une note rédactionnelle (50%). La note artistique au sein du mémoire se réfère à la forme du mémoire en tant qu'objet et au contenu artistique.

- 50% promoteur
- 25% lecteurs
- Délibération
- Retour vers l'étudiant

Cf. calendrier établi pour la remise des mémoires et règlement des mémoires

	Pondération en crédits
Travail de fin d'études : mémoire	15 crédits
Suivi de mémoire	

Bibliographie

Travail de fin d'études : mémoire
Suivi de mémoire

Mots clés

Travail de fin d'études : mémoire
artistique, libre, travail,
Suivi de mémoire

UE 3 :	**Crédits : 10 crédits**
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Écriture / Narration	

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Écriture / Narration	Artistique	Annuel	1H/semaine	juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

Objectifs de l'enseignement

Écriture / Narration

- Aider l'étudiant à définir son axe de travail, ses choix d'auteur
- Aider l'étudiant à définir un/des champs d'investigations artistiques, littéraires, scéniques...
- Aider l'étudiant à la construction scénaristique de son/ses projets narratifs par le projet, le découpage en textes et en images, jusqu'à la réalisation de l'objet narratif (film, livre, ensemble, installation, pièce de théâtre, performance...)
- Apporter un regard pointu, solide, clairvoyant par rapport à la scène artistique, éditoriale contemporaine
- Accompagner l'étudiant dans les choix les plus à même de donner à voir, sentir, comprendre, appréhender le travail narratif, par la succession d'images, de textes, les cadrages, compositions, mises en pages, supports...

Description de l'enseignement

Écriture / Narration

Programme

- Réception des propositions de travail en octobre de l'année académique
- Suivi hebdomadaire ou bi-mensuel de l'avancement des projets
- Critique constructive des projets afin d'affiner au mieux l'aiguillage de l'étudiant
- Définition de la cible: pour qui? Comment? Pourquoi?
- Expérimentation narratives jusqu'à la définition exacte de l'objet
- Travail autour de projets en lien avec le ou les sujets principaux
- Réalisation du travail original, puis reproduit lorsqu'il s'agit d'un livre... travail sur tous les paramètres de la reproduction d'un ensemble textes/images
- Considérer l'installation et la présentation comme un des vecteurs de sens possible, réfléchir, choisir tous les paramètres en conscience et en cohérence avec le travail de manière générale.

A la fin de cette année, l'étudiant devra être capable de:

- Etre complètement autonome dans la genèse de son travail
- Savoir mettre au point efficacement une structure narrative
- Etre ambitieux, et plus que jamais « désireux »
- Répondre à un calendrier imposé
- Rebondir aux critiques et remettre en jeu les paramètres constitutifs de son travail

- Choisir les moyens nécessaires à la bonne perception de son travail
- Analyser des oeuvres anciennes et contemporaines et savoir ou se placer dans le champ artistique, éditorial actuel

Méthodologie

- Rendez-vous hebdomadaires
- Réactions, critiques constructives et argumentées aux apports réguliers de l'étudiant
- Constitution d'un champ référentiel, analyse d'oeuvres passées et actuelles
- Dépot des projets en octobre de l'année académique
- Travail régulier avec contacts hebdomadaires ou bi- mensuels
- Réalisation de cahiers de recherches en textes, en images, en textes et en images
- Mise au point en janvier, remise d'un dossier artistique, installation des oeuvres dans un espace choisi. -Développement, aboutissement des projets pour le jury de juin, publication, installations, projections, expositions... tout est possible.

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Écriture / Narration

Mode d'enseignement

Écriture / Narration
Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Écriture / Narration	10 crédits

Écriture / Narration

Jury artistique externe en fin de Q2

Critères d'évaluation

Evaluation continue:

- Lors de chaque séance, les projets sont analysés, critiqués positivement
- Analyse critique du travail en cours individuel- le et/ou en groupe.
- Un dépôt de projet est demandé en octobre et défini les axes de recherches
- Une mise au point est faite en janvier avec un accrochage, lecture, visionnage... ainsi qu'un dépôt de dossier artistique

Jurys:

- Les travaux sont évalués en jury en juin.
- Aboutissement des travaux demandés.
- Dossier comportant les recherches pour leur réalisation
- Clarté de la présentation et de l'accrochage du travail :
    - visuellement et verbalement.
    - Précision d'un univers personnel.

Bibliographie

Écriture / Narration

Mots clés

Écriture / Narration

UE 4 :	**Crédits : 6 crédits**
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Stages / Externes	

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Stages / Externes	Artistique	Annuel	3 semaines	

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises

Objectifs de l'enseignement

Stages / Externes

L'objectif du stage est une experience pratique qui complète et enrichit les connaissances de l'étudiant·e.
Acquisition des aptitudes concrètes utiles au champ de travail.
Développment des compétences professionelles.
L'étudiant·e rencontre des acteurs et intervenants dans des champs artistiques variés.

La recherche et la prise de contact avec les lieux potentiels de stage se font idéalement dès septembre à la rentrée.

Les stages peuvent être réalisés dans : des maisons de la culture, centres culturels, musées, chez des imprimeurs, des maisons d'édition de petite à moyen structure, des galeries spécialisées (organisation/montage d'expo) …

Les stages en dehors du champ artistique sont exclus (ex.: librairie)

Description de l'enseignement

Stages / Externes

L'étudiant·e prend l'initiative et contacte à temps des lieux de stage, soit en se rendant sur place, soit par écrit.

Le stage/lieu du stage doit être validé préalablement par le responsable d'option.

Les stages réalisés par l'étudiant hors de l'école supérieure des arts font l'objet d'une convention de stage.

Celle-ci reprend les dispositions générales, les modalités d'évaluation, d'assurance et de rémunération relatives aux stages.
Elle prévoit également qu'y soit consignés les missions
confiées par la structure d'accueil au stagiaire, l'identification du maitre de stage, la planification (période et horaires) du stage.

Cette convention de stage doit faire l'objet d'une validation pédagogique et administrative de l'Académie quinze jours ouvrables avant le début du stage.

Les stages réalisés par l'étudiant hors de l'école supérieure des arts doivent l'être dans un périmètre « raisonnable » afin de permettre les visites de stages par les professeurs de l'option.

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Stages / Externes
Acquisition d'experience pratique Application des compétences artistiques Developpement des compétences techniques spécifiques (aussi : outils, logiciels spécifiques) Apprentissage de compétences professionnelles (travail en équipe, communication, gestion de projets) Apprentissage du fonctionnement du métier Création de contacts

Mode d'enseignement

Stages / Externes
Presentiel

Modalités d'évaluation et critères

Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

Les stages externes sont supervisés par un maitre de stage désigné au sein de la structure d'accueil et par un professeur référent désigné au sein de l'Académie.
Le maître de stage accompagne l'étudiant durant son stage et sert de relais avec l'Académie. Il s'engage à évaluer le stage de l'étudiant.

Le professeur référent est chargé de réceptionner le rapport de stage ainsi que le rapport d'évaluation et d'attribuer la note globale du stage. Il peut aussi réaliser une visite de stage. Le rapport et/ou la visite de stage sont des dispositifs qui visent à permettre au professeur référent d'évaluer objectivement le stage effectué par son étudiant.

La note globale attribuée par le professeur référent tient compte :
- des éléments d'évaluation consignés par le maitre de stage ;
- des éléments d'auto-évaluation consignés par l'étudiant ;
- des observations du professeur référent réalisées lors d'une visite sur le lieu de stage ;
- de l'évaluation du rapport de stage remis préalablement par l'étudiant.

	Pondération en crédits
Stages / Externes	6 crédits
Stages / Externes	

Bibliographie

Stages / Externes

Mots clés

Stages / Externes